

Conseil de Bassins

Un inventaire s'impose

Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Bassins a, à l'unanimité, octroyé la bourgeoisie de Bassins à Arnaud David, 20 ans, de nationalité française, mais ayant passé toute sa jeunesse à Bassins, et parfaitement intégré.

Parmi plusieurs points de l'ordre du jour impliquant les finances de la commune, une motion était présentée par un conseiller demandant à la Municipalité d'établir, dans des délais raisonnables, un inventaire des travaux à effectuer dans les cinq ans à venir, avec un ordre de priorité ainsi qu'un plan de financement. Le Conseil ayant suivi cette mo-

tion, les municipaux vont devoir s'atteler à cette tâche lourde et délicate.

Malgré les soucis financiers actuels de la commune, le Conseil a autorisé la Municipalité à emprunter 43'500 francs sans intérêt au fonds d'investissement forestier pour l'aménagement sylvo-pastoral de la Bassine.

Il lui a également accordé le crédit nécessaire à l'achat d'un nouveau fourneau pour l'Auberge communale (40'000 francs).

Le plan d'affectation du lieu-dit «La Rapaz» pour la création d'une déchetterie était présenté de façon précise et dé-

taillée par le municipal responsable et a remporté l'assentiment du Conseil. Dans les communications, on apprenait qu'un Natel va être installé dans le Nyon-Saint-Cergue, permettant, entre autres, aux Bachenards d'appeler leurs proches afin d'être pris en charge à la halte, qui est tout de même à une demi-heure à pied du village.

Il est également prévu l'aménagement d'une place de jeux sur le terrain de football actuel, qui, rappelons-le, suite à une donation appartient aux enfants de Bassins.

La séance des comptes aura lieu début juillet. (oh)